

Chargé de l'urbanisme (h/f)

Offre n° O056260703000528

Publiée le 03/07/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de SAINT GILDAS DE RHUYS

Lieu de travail : rue Saint Goustan, Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan (56))

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Date limite de candidature : 03/08/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Rédacteur

Adjoint adm. principal de 1ère classe

Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint administratif

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Agent en charge du service urbanisme réglementaire de la commune (dossiers A.D.S.).

Missions / conditions d'exercice :

ACTIVITES PRINCIPALES

- Réception, enregistrement et pré-instruction des dossiers A.D.S. (P.A., P.C., D.P., C.U., A.T. etc...).
- Consultation et analyse des dossiers avec les services extérieurs.
- Accueil physique et téléphonique des administrés, renseignements en matière d'urbanisme et cadastrales.
- Enregistrement du courrier concernant l'urbanisme.
- Arrêtés d'alignement, autorisations de voirie, bornage, assainissement, électrification, accessibilité handicapés...
- Enregistrement et traitement des D.I.A.
- Gestion et suivi du contentieux et des recours en matière d'urbanisme.
- Numérotation des rues : listing, plan, courriers aux propriétaires et administrations.
- Police de l'urbanisme et rédaction des P.V. d'infraction.

ACTIVITES SECONDAIRES

- Participation à l'élaboration de la modification et de la révision du P.L.U. (règlement écrit).
- Veille juridique sur les évolutions du droit de l'urbanisme et de la loi Littoral.
- Régies photocopies.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Dématérialisation et pré-instruction des dossiers A.D.S. pour G.M.V.A. qui est le service instructeur.

Profils recherchés :

SAVOIRS / CONNAISSANCES

- Fonction exigeant une pratique régulière des opérations d'urbanisme.
- Connaissance des règles d'urbanisme.
- Connaissance de la « loi Littoral ».

SAVOIRS FAIRE / COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtrise des règles d'urbanisme.
- Adaptation aux nouveaux règlements, aux nouvelles législations...
- Connaissance des procédures en matière de recours gracieux et contentieux.
- Maîtrise des logiciels Carte@ADS et Arcopole.

SAVOIRS ETRE / APTITUDES

- Qualités relationnelles avec le public.
- Rigueur administrative.
- Discrétion professionnelle.

NIVEAU DE FORMATION REQUIS

Formation supérieure en urbanisme souhaitée.

NIVEAU D'EXPERIENCE REQUIS

Expérience significative sur un poste similaire souhaitée.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0297452315

Informations complémentaires :

Adresser lettre de motivation et C.V. à Monsieur le Maire, Mairie, rue Saint Goustan, 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS.

AVANTAGES DU POSTE :

- Bénéficiaire CNAS,
- Tickets restaurant (pris en charge à 60% par l'employeur, défiscalisés),
- Participation employeur mutuelle santé et contrat prévoyance (maintien de salaire) si adhésion au contrat groupe.

Adresse de l'employeur : Commune de SAINT GILDAS DE RHUYS

>rue Saint Goustan

56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.